

# COMMISSION PERMANENTE

Séance du 24 avril 2006

CP 06/04-40

## FONDS DE PROMOTION MISSION EXPORT ET CREDITS D'ACTION ECONOMIQUE

---

Par délibération en date du 22 janvier 1987, notre Assemblée a voté la mise en place de crédits d'action sectorielle et approuvé le règlement intérieur régissant cette aide.

Par délibération en date du 1<sup>er</sup> février 2000, notre Assemblée a poursuivi cette politique en faveur de la Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne.

En application de ces dispositions, la Commission Départementale de Promotion s'est réunie le 18 octobre 2005 en vue d'examiner les dossiers de demandes de subventions suivants.

### CHAMBRE DE METIERS DE TARN ET GARONNE

#### 1°) Organisation d'une journée d'information : "Les TIC et les Artisans" le 25 avril 2005

L'usage de l'Internet constitue une véritable révolution dans les comportements du grand public, dans les pratiques commerciales des entreprises et dans la généralisation des services en ligne.

A ce titre, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat a souhaité, en réunissant en un même lieu différents intervenants dans le domaine des TIC, faciliter l'accès à l'Internet et permettre aux artisans d'aborder de façon simple et concrète les conséquences et apports pour leur entreprise et la promotion de leurs produits.

En une journée thématique, organisée le lundi 25 janvier 2005, la Chambre de Métiers a, selon le programme ci-dessous, sensibilisé les artisans aux nouvelles technologies :

- \* 9h00 – 16h30 : - découverte non stop de l'Internet ;  
- découverte des services en ligne ;  
- démonstrations par des prestataires de service.

- \* *A partir de 16h30* : - Comment créer son propre site Internet ?  
- Comment le promouvoir ?

### Coût de l'opération

Le coût de l'opération s'est élevé à **4 000 €TTC** selon le détail ci-dessous :

- Ingénierie	1 500 €
- Communication	2 000 €
- Imprimerie, fournitures diverses, repas	500 €
	-----
	<b>4 000 €</b>

### Plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Autofinancement	2 000 €
- <b>Subvention Conseil Général (sollicitée)</b>	<b>2 000 €</b>
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>4 000 €</b>

La Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne sollicite une aide départementale d'un montant de **2 000 €** pour l'organisation d'une journée d'information : "les TIC et les artisans" du 25 avril 2005.

### **2°) Organisation de deux journées : "transmission des savoir-faire" les 30 mai et 1er juin 2005**

L'artisanat en Tarn-et-Garonne est composé de 4 400 entreprises (8 300 salariés) qui exercent environ 250 métiers, dans le bâtiment, l'alimentation, la fabrication et les services.

C'est un secteur qui mérite une attention particulière sur les deux points suivants :

1 - l'artisanat est depuis longtemps confronté à un problème chronique de manque d'entrées de jeunes et de manque de main d'oeuvre disposant de savoir-faire et de motivation dans les métiers de l'artisanat,

2 - la pyramide des âges fait apparaître un réel vieillissement de l'âge moyen des dirigeants d'entreprises artisanales : ils sont environ 750 artisans (sur les 4 390 dirigeants) à atteindre l'âge de 65 ans dans les cinq prochaines années dans le Tarn-et-Garonne.

Ce salon a eu pour objectifs :

- d'informer et former les hommes et les femmes afin de faciliter leur accès aux métiers de l'artisanat,
- d'accompagner les artisans et leurs équipes dans leur démarche d'évolution et de formation,
- d'agir auprès des artisans et des porteurs de projets pour développer la transmission d'entreprise.

#### Coût de l'opération

Le coût de l'opération s'est élevé à **6 280 € TTC** et se décompose comme suit :

- Ingénierie, animation	3 200 €
- Communication	2 700 €
- Frais divers (reprographie, réception)	380 €
	-----
	<b>6 280 €</b>

#### Plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Autofinancement	3 280 €
- <b>Subvention Conseil Général (sollicitée)</b>	<b>3 000 €</b>
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>6 280 €</b>

La Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne sollicite une aide départementale d'un montant de **3 000 €** pour l'organisation de deux journées "transmission des savoir-faire les 30 mai et 1er juin 2005".

### **3°) La semaine nationale du pain du 9 au 22 mai 2005**

L'objectif de cette semaine s'est articulé autour des trois points essentiels suivants :

\* *valoriser la production de blé de Tarn-et-Garonne*

En effet, le Tarn-et-Garonne est en proportion le département qui produit le plus de blé tendre de qualité et de blé de force par l'intermédiaire des coopératives "Qualisol", "Groupe Coopératif Occitan" et d'autres.

C'est donc pour répondre aux enjeux alimentaires et aux attentes des consommateurs que ces producteurs et les acteurs de la filière ont engagé une démarche de promotion commune.

*\* valoriser le secteur agricole du département*

Le monde agricole se mobilise avec les artisans. C'est la première fois en Tarn-et-Garonne que céréaliers et artisans se retrouvent pour mener une action commune.

Cette mobilisation est d'autant plus importante que la démarche intéresse les actions économiques du département.

*\* valoriser le savoir-faire de tous*

Les minotiers doivent tendre vers une démarche de qualité pour assurer l'approvisionnement d'entreprises agro-alimentaires soucieuses de la qualité du produit final.

Les boulangers initient le consommateur aux goûts à travers l'utilisation des variétés de farine mises à leur disposition.

Mars 2003 a été le point de départ de cette démarche. Le premier bilan démontre que l'année 2004 a permis de fédérer les professionnels autour du projet commun, de travailler ensemble, de valider la pertinence de l'action et son adéquation avec l'attente du consommateur.

Les années 2004 et 2005 ont été jalonnées de 11 manifestations culturelles ou ludiques au cours desquelles les consommateurs ont pu aller à la rencontre des représentants de la filière.

Le produit "le pain du Tarn-et-Garonne" a donc été lancé officiellement pendant cette semaine de la fête du pain du 9 au 22 mai 2005.

L'action globale s'est mise en place au travers de la presse écrite, les panneaux signalétiques, la radio.

Le 22 mai a été le jour de clôture de la fête du pain avec l'organisation d'un rallye moto qui a sillonné l'ouest du département à la rencontre des céréaliers, des minotiers et des boulangers.

Coût de l'opération

Le coût de l'opération s'est élevé à **94 120 €** et se décompose comme suit :

- 24 panneaux signalétiques	10 286 €
- 50 dossiers de presse	1 435 €
- Diffusion presse écrite	3 000 €
- Diffusion affiches commerces	3 920 €
- Décors boutique	3 764 €
- Packaging	1 985 €

- La pédagogie	3 276 €
- Participation des professionnels	34 150 €
- Suivi de l'opération (mise à disposition de techniciens)	32 304 €
	-----
	<b>94 120 €</b>

### Plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Subvention du Conseil Régional	18 850 €
- Univers Céréales	10 286 €
- Participation des céréaliers	9 150 €
- Participation des boulangers	22 000 €
- Participation des minotiers	3 000 €
- Autofinancement Chambre de Métiers	11 984 €
- <b>Subvention Conseil Général (sollicitée)</b>	<b>18 850 €</b>
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>94 120 €</b>

La Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne sollicite une aide départementale d'un montant de **18 850 €**, à parité avec la Région, pour la semaine nationale de la fête du pain du 9 au 22 mai 2005.

### **4°) Découverte des Instituts de Beauté : novembre 2005**

La Chambre de Métiers s'associe au Groupement des Esthéticiennes de Tarn-et-Garonne pour organiser chaque année une journée "découverte de l'esthétique" sous un angle plus valorisant et plus professionnel ; en effet, les esthéticiennes souhaitent améliorer leur image et prouver qu'elles ont des compétences.

Au-delà de l'aspect professionnel qu'elles tendent à développer, les esthéticiennes voudraient aussi faciliter l'embauche dans leurs instituts.

Toutefois, à l'heure actuelle, seulement 10 % des femmes fréquentent les instituts de beauté.

Cette opération a été précédée de conférences auxquelles ont été invités des dermatologues, des médecins esthétiques, kinésithérapeutes, chirurgiens esthétiques, de façon à créer un partenariat et préciser les différents domaines de compétences.

### Coût de l'opération

Le coût de l'opération s'élève à **3 902 €** et se décompose comme suit :

- La Dépêche	930,17 €
- Repro minute	775,50 €
- Comareg	901,13 €
- Frais divers	1 295,20 €
	-----
	<b>3 902,00€</b>

### Plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Autofinancement	610 €
- Cotisation des esthéticiennes	1 920 €
- <b>Subvention Conseil Général (sollicitée)</b>	<b>1 372 €</b>
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>3 902 €</b>

La Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne sollicite une aide départementale d'un montant de **1 372 €** pour l'organisation de l'opération "découverte des instituts de beauté" en novembre 2005.

### **5°) Organisation des salons de l'occasion des professionnels de l'automobile à Montauban**

Le salon de la voiture d'occasion est organisé deux fois par an et connaît chaque année un succès grandissant.

Ce salon, soutenu par la Chambre de Métiers est organisé par le Groupement des Artisans de l'Automobile, a pour objectif de :

- réunir les professionnels de l'automobile autour d'une manifestation d'envergure afin de présenter leurs produits et de les faire connaître auprès d'un large panel de personnes,
- montrer au grand public la qualité et le savoir faire des participants en matière de fiabilité, de sécurité et de service.

### **Salon de printemps du 27 au 30 mai 2005**

#### Coût de l'opération

Le coût de l'opération s'est élevé à **9 650 €HT** décomposés comme suit :

- Communication	6 400 €
- Droit d'accès	450 €

- Frais de gardiennage	1 200 €
- Location de chapiteau	1 000 €
- Fête et réception	600 €
	-----
	<b>9 650 €</b>

### Plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Autofinancement	3 150 €
- Participation des exposants	3 000 €
- Participation de la mairie de Montauban	500 €
- <b>Subvention Conseil Général (sollicitée)</b>	<b>3 000 €</b>
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>9 650 €</b>

La Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne sollicite une aide départementale d'un montant de **3 000 €** pour le salon de printemps des professionnels de l'automobile d'occasion du 27 au 30 mai 2005.

### Salon d'automne du 21 au 24 octobre 2005

#### Coût de l'opération

Le coût de cette opération s'est élevé à **9 650 € HT** et se décompose comme suit :

- Communication	6 400 €
- Droit d'accès	450 €
- Frais de gardiennage	1 200 €
- Location de chapiteau	1 000 €
- Fête et réception	600 €
	-----
	<b>9 650 €</b>

### Plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Autofinancement	3 150 €
- Participation des exposants	3 000 €
- Participation de la mairie de Montauban	500 €
- <b>Subvention Conseil Général (sollicitée)</b>	<b>3 000 €</b>
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>9 650 €</b>

La Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne sollicite une aide départementale d'un montant de **3 000 €** pour le salon d'automne des professionnels de l'automobile d'occasion du 21 au 24 octobre 2005.

Après examen des dossiers, le Comité donne un avis favorable à l'octroi à la Chambre des Métiers des aides départementales suivantes :

- **2 000 €** pour l'organisation d'une journée d'information "Les TIC et les artisans"
- **3 000 €** pour l'organisation de deux journées "transmission des savoir-faire"
- **18 850 €** pour l'organisation de la semaine nationale du pain
- **1 372 €** pour l'organisation de l'opération "découverte des instituts de beauté"
- **3 000 €** pour le salon de printemps de l'occasion des professionnels de l'automobile
- **3 000 €** pour le salon de l'automne de l'occasion des professionnels de l'automobile.

## **CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE**

### **6°) Organisation du 2ème salon départemental de l'environnement : les 18 et 19 octobre 2005**

Le 28 octobre 2004, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montauban et de Tarn-et-Garonne organisait le premier salon départemental de l'environnement.

Compte tenu de ce succès, et suite à la demande des entreprises locales, la Chambre de Commerce et d'Industrie a décidé de renouveler cette opération.

La thématique du salon s'élargit aux thèmes de la Sécurité et de l'Aménagement du Territoire afin de répondre aux préoccupations des Entreprises et des Collectivités Locales.

De ce fait, une nouvelle dénomination a été décidée : "Salon de l'Environnement, de la Sécurité, et de l'Aménagement du Territoire".

La dimension de ce salon prend une ampleur régionale avec une priorité accordée aux entreprises du Tarn-et-Garonne.

Par ses thématiques abordées et son public visé, le SESAT devient le premier salon de ce type en Midi-Pyrénées.

Une cinquantaine d'exposants a été prévue avec une série de réunions à thèmes :

- "les émissions de gaz à effet de serre : le bilan carbone" ;
- "gestion des déchets : une obligation et des responsabilités" (animé par Monsieur Jean CAMBON, Vice Président du Conseil Général) ;
- "les outils de développement des zones d'activités" ;  
(animé par le Président de l'Agence de Développement Economique)
- "risque routier : diminuons les accidents du travail" ;
- "la formation au service du développement durable" ;
- "les déchets d'équipements électriques et électroniques"...

#### Coût de l'opération

Le coût de cette opération s'élève à **48 550 €** et se décompose comme suit :

- Location de la salle et des stands	6 960 €
- Frais d'installation	14 850 €
- Communication	17 720 €
- Réception	3 900 €
- Frais de secrétariat	5 120 €
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>48 550 €</b>

#### Plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Autofinancement	2 000 €
- Location des box	24 000 €
- 8 annonceurs livret	4 800 €
- Emplacement traiteur	750 €
- Communauté d'Agglomération de Montauban	3 000 €
- Conseil Régional Midi-Pyrénées	8 000 €
- <b>Subvention du Conseil Général (sollicitée)</b>	<b>6 000 €</b>
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>48 550 €</b>

La Chambre de Commerce et d'Industrie sollicite une aide départementale d'un montant de **6 000 €** pour le Salon de l'Environnement, de la Sécurité et de l'Aménagement du Territoire des 18 et 19 octobre 2005.

## **7°) Salon de l'Entreprise : les 23 et 24 novembre 2005**

En 2003 et en 2004, le Tarn-et-Garonne a été particulièrement bien mis en avant avec un stand collectif lors des précédentes éditions du Salon de l'Entreprise qui ont eu lieu à Labège.

Le Salon, qui attire de plus en plus de visiteurs, réunit les partenaires de l'entreprise pour la création, le financement, le développement et la transmission d'entreprises.

Devant le succès rencontré (plus de 5 000 visiteurs en 2004), une nouvelle édition a eu lieu les 23 et 24 novembre 2005.

L'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie de Tarn-et-Garonne (UIMM) et les Entreprises de Tarn-et-Garonne en Mouvement (ETGM) ont participé également à ce Salon.

### Coût de l'opération

Le coût de cette opération s'élève à **15 000 €** et se décompose comme suit :

- Location du stand de 18 m <sup>2</sup> (surface, mobilier, matériel, plantes et aménagement)	8 000 €
- Communication : réalisation de 5000 journaux et partenariat journal	6 000 €
- Divers	1 000 €
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>15 000 €</b>

### Plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Communauté d'Agglomération de Montauban	4 000 €
- SUD Emergences	4 000 €
- Chambre de Commerce et d'Industrie	2 000 €
- ETGM	1 000 €
- <b>Subvention du Conseil Général (sollicitée)</b>	<b>4 000 €</b>
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>15 000 €</b>

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn-et-Garonne sollicite une aide départementale d'un montant de **4 000 €** pour le Salon de l'Entreprise des 23 et 24 novembre 2005.

## **8°) Salon S.I.A.N.E. (Salon Interrégional de l'Industrie) : du 11 au 13 octobre 2005**

Un nouveau salon, le S.I.A.N.E., a eu lieu du 11 au 13 octobre 2005 à Toulouse.

Ce salon a été un lieu de rencontres entre les donneurs d'ordres et les fabricants dans des secteurs comme l'industrie, l'aéronautique, les nouvelles technologies et l'environnement.

Sept entreprises ont participé à ce salon : CELSO, COMPTEC, C3EM, GOUBIER SA, RABES, SIBI et l'UNIVERS de L'EMBALLAGE.

Les objectifs recherchés ont été les suivants :

- créer une animation attractive pour faire venir au salon des industriels, des décideurs,
- apporter une valeur ajoutée technico-économique,
- favoriser des opérations de communication et de transferts de technologies.

### Coût de l'opération

Le coût de cette opération s'est élevé à **13 730 €** et se décompose de la façon suivante :

- 7 stands de 9 m <sup>2</sup> meublés dont assurance	11 730 €
- Animation et frais de déplacement du coordinateur	2 000 €
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>13 730 €</b>

### Plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Autofinancement	3 000 €
- Participation des entreprises	6 730 €
- Subvention Communauté d'Agglomération de Montauban	2 000 €
- <b>Subvention du Conseil Général (sollicitée)</b>	<b>2 000 €</b>
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>13 730 €</b>

La Chambre de Commerce et d'Industrie sollicite une subvention d'un montant de **2 000 €** pour le Salon Interrégional de l'Industrie.

Après examen des dossiers, le Comité donne un avis favorable à l'octroi à la Chambre de Commerce et d'Industrie des aides départementales suivantes :

- **6 000 €** pour l'organisation du 2ème salon départemental de l'environnement
- **4 000 €** pour l'organisation du salon de l'Entreprise
- **2 000 €** pour l'organisation du salon SIANE

## AC2R ARTISANS COMMERCANTS DES DEUX RIVES

### 9°) Organisation de l'exposition des deux rives

La huitième édition d'EXPO-DEUX-RIVES a eu lieu du 11 au 13 mars 2005 à Valence d'Agen, sous la halle Jean Baylet.

Cette grande manifestation économique, organisée cette année sur le thème de Hola Espana, a permis aux différentes entreprises d'aller à la rencontre de 20 000 visiteurs.

120 exposants ont animé la plus grande vitrine des activités des Deux Rives : artisans, commerçants, industriels, prestataires de service, gastronomie, agriculture, associations, collectivités territoriales.

L'objectif de cette manifestation a été de promouvoir au maximum l'image de la Communauté des Communes et du Tarn-et-Garonne au travers du dynamisme de l'offre artisanale, commerciale et industrielle du secteur.

L'Association compte 103 artisans, commerçants, prestataires de service adhérents, ce qui prouve une forte motivation à développer le dynamisme du tissu socio-économique dans les 24 communes du territoire.

### Coût de l'opération

Le coût de cette opération s'est élevé à **78 500 €** et se décompose comme suit :

- Communication	36 843,28 €
- Animation	11 450,00 €
- Infrastructures	23 642,00 €
- Gardiennage	2 500,00 €
- Divers	4 064,72 €
	-----
	<b>78 500,00 €</b>

## Plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Communauté de Communes	30 000 €
- Commune de Valence d'Agen	12 000 €
- Conseil Régional (contrat de pays)	3 000 €
<b>- Conseil Général (année 1 du Contrat de Pays Garonne/Quercy/Gascogne subvention sollicitée)</b>	<b>3 000 €</b>
- Location du stand	25 000 €
- Partenariat avec la Dépêche du Midi	4 000 €
- Partenariat avec le Crédit Agricole	1 500 €
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>78 500 €</b>

L'Association "Artisans Commerçants des 2 Rives" sollicite une aide départementale d'un montant de **3 000 €** pour la Foire Exposition des 2 Rives du 11 au 13 mars 2005, opération qui s'inscrit dans le cadre du programme d'animation conduit au titre de l'Opération de Modernisation du Commerce et de l'Artisanat (OMCA).

Après examen du dossier, le Comité donne un avis favorable à l'octroi à l'Association AC2R d'une aide départementale d'un montant de **3 000 €** pour la foire exposition des Deux Rives.

## **ASSOCIATION CEREMONIES ET FETES**

### **10°) Organisation du 2ème Salon "cérémonies et jours de fêtes" : les 5 et 6 novembre 2005**

L'association "cérémonies et fêtes" a organisé pour la deuxième année consécutive, à la salle Eurythmie, le salon "cérémonies et jours de fêtes" les 5 et 6 novembre 2005.

Cette association compte une quarantaine de commerçants du Tarn-et-Garonne (métiers de bouche, bijouterie, esthétique, listes de mariages, robes de mariées, décoration, mode, voyages, véhicules...) et souhaite encore se développer.

Elle participe à la promotion du département grâce à la présence de tous les commerçants.

### Coût de l'opération

Le coût de cette opération s'élève à **29 990 €** et se décompose comme suit :

- Location salle	4 000 €
- Communication	11 124 €
- Défilé	5 400 €
- Divers	4 540 €
- Décoration	4 926 €
	-----
	<b>29 990 €</b>

### Plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Location des stands	24 990 €
- Ville de Montauban	1 500 €
- Crédit Agricole	1 000 €
- Chambre des Métiers	1 000 €
- <b>Subvention du Conseil Général (sollicitée)</b>	<b>1 500 €</b>
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>29 990 €</b>

L'Association "cérémonies et fêtes" sollicite une aide départementale d'un montant de **1 500 €** pour l'organisation du deuxième salon "cérémonies et fêtes" des 5 et 6 novembre 2005.

Après examen du dossier, le Comité donne un avis favorable à l'octroi à l'Association Cérémonies et Fêtes d'une aide départementale d'un montant de **1 500 €** pour l'organisation de leur salon.



Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision quant à l'octroi des aides suivantes :

#### à la Chambre des Métiers

- **2 000 €** pour l'organisation d'une journée d'information "les TIC et les artisans"
- **3 000 €** pour l'organisation de 2 journées "transmission des savoir-faire"
- **18 850 €** pour l'organisation de la semaine nationale du pain
- **1 372 €** pour l'organisation de l'opération "découverte des instituts de beauté"

- **3 000 €** pour le salon de printemps de l'occasion des professionnels de l'automobile
- **3 000 €** pour le salon d'automne de l'occasion des professionnels de l'automobile

à la Chambre de Commerce et d'Industrie

- **6 000 €** pour l'organisation du 2ème salon départemental de l'environnement
- **4 000 €** pour l'organisation du salon de l'Entreprise
- **2 000 €** pour l'organisation du salon SIANE

à l'Association Artisans Commerçants des Deux Rives

- **3 000 €** pour la foire exposition des Deux Rives

à l'Association Cérémonies et Fêtes

- **1 500 €** pour l'organisation du 2ème salon "cérémonies et fêtes"

Je vous précise que ces subventions seront éventuellement prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au Budget Départemental à l'article 657415, sous-fonction 91 (Mission Export et Crédits d'Action Economique)

Autorisation d'engagement 2006	80 000 €
Engagement à ce jour	0 €
Engagement à la présente Commission	<b>47 722 €</b>
Disponible sur l'exercice 2006	32 278 €

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 24 avril 2006**

CP 06/04-40

**FONDS DE PROMOTION  
MISSION EXPORT ET CREDITS D'ACTION ECONOMIQUE**

**DECISION de la COMMISSION  
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1<sup>er</sup> avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis de la Commission départementale de Promotion réunie le 18 octobre 2005,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde les subventions suivantes :

à la Chambre des Métiers

- 2 000 € pour l'organisation d'une journée d'information "les TIC et les artisans" du 25 avril 2005,
- 3 000 € pour l'organisation de 2 journées "transmission des savoir-faire" des 30 mai et 1<sup>er</sup> juin 2005,
- 18 850 € pour l'organisation de la semaine nationale du pain du 9 au 22 mai 2005,
- 1 372 € pour l'organisation de l'opération "découverte des instituts de beauté" en novembre 2005,
- 3 000 € pour le salon de printemps de l'occasion des professionnels de l'automobile du 27 au 30 mai 2005,
- 3 000 € pour le salon d'automne de l'occasion des professionnels de l'automobile du 21 au 24 octobre 2005,

à la Chambre de Commerce et d'Industrie

- 6 000 € pour l'organisation du 2<sup>ème</sup> salon départemental de l'environnement des 18 et 19 octobre 2005,

- 4 000 € pour l'organisation du salon de l'Entreprise des 23 et 24 novembre 2005,

- 2 000 € pour l'organisation du salon SIANE du 11 au 13 octobre 2005,

à l'Association Artisans Commerçants des Deux Rives

- 3 000 € pour la foire exposition des Deux Rives du 11 au 13 mars 2005,

à l'Association Cérémonies et Fêtes

- 1 500 € pour l'organisation du 2ème salon "cérémonies et fêtes" les 5 et 6 novembre 2005 ;

– Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 657415, sous-fonction 91 (mission export et crédits d'action économique) du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,